

aux médecins les moyens héliothérapeutiques — et aux originaux comme Franklin, s'il y en a, le bizarre procédé recommandé par lui — on doit proclamer l'utilité du bain d'air avec mouvements, pour tous. C'est principalement aux sociétés sportives qu'incombe le soin d'en développer la pratique. Pour bien des raisons déjà exposées dans cette revue, il est assez difficile, surtout dans les villes, de s'y livrer chez soi. Par contre les gymnases, les salles d'armes pourraient le faciliter comme il l'est déjà dans les établissements de natation et dans les clubs nautiques. Les sociétés de sports athlétiques le pourraient également; et même les manèges. Rien n'empêche à l'occasion de faire un temps de galop, une course à pied ou une partie de tennis le torse nu. Cela n'a rien de plus choquant que la promiscuité d'une plage à la mode à l'heure du bain.

Tout cela vaudra beaucoup mieux que la création de sociétés spéciales dites « naturistes » comme il en existe déjà tant en Allemagne et comme les aéropathes trop zélés voudraient en créer partout. Là comme en politique, le grand art est d'utiliser et non de remplacer. Un enthousiaste du Boy-scouting écrivait naguère d'Amérique que les jeunes garçons « désertaient leurs clubs de foot-ball » pour entrer dans l'organisation nouvelle. Et il s'en félicitait ! Beau résultat en vérité. Voici qu'un médecin non moins aveuglé par son sujet souhaite de voir les sociétés sportives éliminées prochainement par les sociétés naturistes. C'est un spectacle qu'il n'aura sûrement pas la joie de contempler mais, tout de même, la meilleure façon pour les premières de parer à toute concurrence sérieuse de la part des secondes c'est de réadmettre le naturisme dans la mesure si excellente fixée jadis par le judicieux empirisme des grands ancêtres hellènes.



PARTIE OFFICIELLE.

Bulletin du Comité International Olympique.

La Commission olympique de 1914 s'est assemblée à Bâle ainsi qu'il avait été dit les mercredi 27 et jeudi 28 mars, dans la salle du conseil de la Handelsbank, sous la présidence du baron Pierre de Coubertin. La Commission a adopté, à

l'unanimité, après examen et discussion, le projet présenté par le prof. W. M. Sloane, concernant la représentation des comités olympiques nationaux au congrès. Elle a étudié ensuite les conditions générales à poser pour la célébration des Olympiades futures et enfin a abordé, sur les bases proposées par le R^{év}^d de Courcy Laffan, l'examen du programme-type des Olympiades. Le baron de Laveleye, président du Comité Olympique Belge et M. Du vignau de Lanneau, président du Comité Olympique Français, ont pris part à cette partie de la discussion et ont exposé leurs vues. Le résultat des travaux de la Commission fera l'objet d'un rapport qui sera présenté au Comité International Olympique, à Stockholm, par le baron de Venningen. Les membres de la commission ont décidé de prendre l'avis du Bureau des Fédérations Européennes de gymnastique, ainsi que des Fédérations Internationales d'aviron, de natation et de tir sur certains points du programme. A l'issue de la réunion, le baron Pierre de Coubertin a offert un déjeuner. En l'honneur de la V^{m^e} Olympiade la table était décorée aux couleurs suédoises. La Commission s'assemblera de nouveau à Stockholm avant la session du Comité International Olympique.

* * *

Au cours de la réunion de Bâle, le baron de Tuyll a fait connaître au bureau du Comité International qu'il posait, au nom d'un groupe important de ses compatriotes, la candidature de la ville d'Amsterdam en vue de la célébration de la VII^{m^e} Olympiade (1920). Précédemment et en vue de cette même Olympiade, mais de façon moins officielle, le baron de Laveleye avait demandé d'inscrire la Belgique.

* * *

Egalement au cours de cette réunion M. de Blonay a communiqué que M. le président de la Confédération Helvétique avait bien voulu agréer le haut patronage du Congrès Olympique de Lausanne en 1913.

* * *

S. A. le Khédive Abbas II Hiimy et S. A. S. le prince de Monaco ont accepté le haut patronage des Comités Olympiques Egyptien et Monégasque constitués il y a quelque temps par M. A. C. Bolanachi et le comte Gautier Vignal. S. A. le Khédive en recevant à ce sujet M. Bolanachi l'a prié d'assurer ses collègues du vif intérêt qu'il portait au Comité International.

